

Sujet : RE: avis de l'ARS sur un projet de géothermie - Lycée DURZY à Villemandeur
De : "MICHEL Vincent - Santé/SD/CENTRE/DD45/DTARS/POLE SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE/UNITE EAUX POTABLE ET DE LOISIRS (par AdER)"
<Vincent.MICHEL@ars.sante.fr>

Date : 26/12/2017 11:00

Pour : <gilles.nagot@loiret.gouv.fr>

Copie à : <Annaig.HELLEU@ars.sante.fr>, <Caroline.NICOLAS@ars.sante.fr>

Bonjour

Je confirme par la présente l'absence d'avis de l'ARS sur ce dossier.

Cdt



Vincent MICHEL

Responsable cellule eau

Unité santé environnement

Tél : 02 38 77 31 43

Courriel : vincent.michel@ars.sante.fr

ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale du Loiret

Cité Coligny - 131 rue du faubourg Bannier - BP 74409 - 45044 Orléans Cedex 1 - Fax : 02 38 77 39 11

www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr

De : NAGOT Gilles - DDPP 45/SEI [<mailto:gilles.nagot@loiret.gouv.fr>]

Envoyé : mardi 12 décembre 2017 14:33

À : ARS-CENTRE-DD45-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT

Objet : avis de l'ARS sur un projet de géothermie - Lycée DURZY à Villemandeur

Bonjour,

Je vous serais obligé de bien vouloir me communiquer l'avis de l'ARS émis à la suite de la saisine en pj concernant le dossier cité en objet.

A défaut d'avis émis sur ce dossier, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir, pour les besoins de l'enquête publique qui aura lieu sur le dossier, un courrier faisant part de l'absence d'avis.

Je précise à toutes fins utiles que l'autorité environnementale n'a pas émis d'avis sur le dossier.

Cordialement

--

Gilles NAGOT

chef de section risques industriels - service SEI

Direction Départementale de la Protection
des Populations du Loiret

02.38.42.42.80

gilles.nagot@loiret.gouv.fr